



# CCFP du 3 octobre : Solidaires a dit non à la retraite à points !

4 octobre 2019



Un Conseil Commun de la Fonction Publique était réuni ce 3 octobre sur la thématique spécifique Retraite.

La demande d'une telle réunion avait été faite à plusieurs reprises par les organisations syndicales.

Le Ministre et le Haut-Commissaire aux retraites ont présenté tant une esquisse de méthode que divers éléments visant à convaincre du bien fondé de la réforme du gouvernement.

Solidaires a rappelé lors de cette séance son opposition à la mise en place de réunions millefeuille dans un calendrier à nouveau extrêmement contraint et a interrogé le ministre et le Haut-Commissaire sur la volonté réelle d'écoute et de prise en compte des revendications portées.

Solidaires a par ailleurs rappelé son opposition de fond à cette réforme qui va générer une dégradation des retraites notamment pour les carrières heurtées telles les carrières des femmes qui subissent des interruptions d'activités et va paupériser à la retraite les fonctionnaires et agente-s publics contractuel-l-es dont la rémunération tourne autour du SMIC, soit environ un million d'agent-e-s publics.

Le système que le gouvernement souhaite installer ne permettra aucune visibilité en termes de garanties d'une retraite décente et porte en lui-même la destruction des solidarités.

Solidaires revendique la garantie d'un taux de remplacement de 75% du revenu antérieur, public/privé, la garantie d'une retraite minimum égale au SMIC pour une carrière complète de 37,5 ans, pour les salariés du privé comme du public, la retraite à 60 ans, avec prise en compte des spécificités des métiers et de leur pénibilité de manière à assurer un départ anticipé de 5 ans sur cet âge légal.

Pour Solidaires, c'est à la question du financement des retraites qu'il faut s'atteler, et notamment à l'extension de la cotisation retraite aux dividendes versées à profusion aux actionnaires. La vraie question concernant le financement des retraites est celle de la répartition des richesses entre revenus du capital et revenus du travail, qui évolue toujours défavorablement à la rémunération du travail, protection sociale incluse. Solidaires a demandé l'ouverture de négociations interprofessionnelles sur le financement des retraites dans le cadre du système de répartition actuel.

C'est pour toutes ces raisons que Solidaires proposera à l'ensemble des organisations syndicales de construire la mobilisation contre ce projet de réforme des retraites qui ne va ni dans le sens d'une amélioration du niveau des pensions ni dans celui d'une plus grande justice.

Solidaires appellera à la grève interprofessionnelle le 5 décembre et les jours qui suivront.



**CCFP du 3 octobre :**  
**Solidaires a dit non à la retraite à points !**

Un Conseil Commun de la Fonction Publique était réuni ce 3 octobre sur la thématique spécifique Retraite.

La demande d'une telle réunion avait été faite à plusieurs reprises par les organisations syndicales.

Le Ministre et le Haut-Commissaire aux retraites ont présenté tant une esquisse de méthode que divers éléments visant à convaincre du bien fondé de la réforme du gouvernement.

Solidaires a rappelé lors de cette séance son opposition à la mise en place de réunions millefeuille dans un calendrier à nouveau extrêmement contraint et a interrogé le ministre et le Haut-Commissaire sur la volonté réelle d'écoute et de prise en compte des revendications portées.

Solidaires a par ailleurs rappelé son opposition de fond à cette réforme qui va générer une dégradation des retraites notamment pour les carrières heurtées telles les carrières des femmes qui subissent des interruptions d'activités et va paupériser à la retraite les fonctionnaires et agent-e-s publics contractuel-l-es dont la rémunération tourne autour du SMIC, soit environ un million d'agent-e-s publics.

Le système que le gouvernement souhaite installer ne permettra aucune visibilité en termes de garanties d'une retraite décente et porte en lui-même la destruction des solidarités.

Solidaires revendique la garantie d'un taux de remplacement de 75% du revenu antérieur, public/privé, la garantie d'une retraite minimum égale au SMIC pour une carrière complète de 37,5 ans, pour les salariés du privé comme du public, la retraite à 60 ans, avec prise en compte des spécificités des métiers et de leur pénibilité de manière à assurer un départ anticipé de 5 ans sur cet âge légal.

Pour Solidaires, c'est à la question du financement des retraites qu'il faut s'atteler, et notamment à l'extension de la cotisation retraite aux dividendes versées à profusion aux actionnaires. La vraie question concernant le financement des retraites est celle de la répartition des richesses entre revenus du capital et revenus du travail, qui évolue toujours défavorablement à la rémunération du travail, protection sociale incluse. Solidaires a demandé l'ouverture de négociations interprofessionnelles sur le financement des retraites dans le cadre du système de répartition actuel.

C'est pour toutes ces raisons que Solidaires proposera à l'ensemble des organisations syndicales de construire la mobilisation contre ce projet de réforme des retraites qui ne va ni dans le sens d'une amélioration du niveau des pensions ni dans celui d'une plus grande justice.

Solidaires appellera à la grève interprofessionnelle le 5 décembre et les jours qui suivront.

---

**Lire aussi :** [Pour en savoir plus](#)

- [Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >](#)
- [Adresse de cet article :](https://solidaires.org/CCFP-du-3-octobre-Solidaires-a-dit-non-a-la-retraite-a-points)  
<https://solidaires.org/CCFP-du-3-octobre-Solidaires-a-dit-non-a-la-retraite-a-points>